

MISSION HANDICAP DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE

Avec le soutien financier de l'Agefiph en Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre régionale d'agriculture s'engage à :

- établir un partenariat de proximité et de qualité avec : les centres de formations d'apprentis en agriculture (Lycées publics, privés, Maisons familiales et rurales), les services apprentissage des Chambres d'agriculture départementales, l'Education nationale, les services publics de l'emploi, les autres Chambres consulaires...
- être votre interlocutrice privilégiée pour toutes vos questions relatives au handicap.

Coordination régionale mission apprentissage/handicap en agriculture

● Dominique Romagnoli

Coordinatrice régionale
Chambre d'agriculture Isère
40 av Marcelin Berthelot | CS 92608
38036 Grenoble Cedex 2

Tél : 06 81 44 95 61

(sauf mercredi après-midi)

Mail : dominique.romagnoli@isere.chambagri.fr

● Martine Guillaud

Assistante régionale

Tél : 04 74 83 25 00 (sauf mercredi)

Pour consulter les aides apportées par l'Agefiph : www.agefiph.fr

SAVEZ-VOUS QUE :

72 %
des employeurs
sont satisfaits
du déroulement
du contrat

Seulement **1 %**
des personnes
handicapées sont en
fauteuil roulant. Le
handicap ne se réduit
pas à celui qu'on voit

1 personne
reconnue travailleur
handicapé sur 2 trouve
un emploi après son
contrat d'apprentissage



APPRENTISSAGE & HANDICAP C'EST POSSIBLE !

Candidats apprentis
en situation de handicap

Venez découvrir
le milieu de
l'entreprise
par
l'apprentissage

Employeurs

Vous avez des
besoins,
ils sont
motivés



La mission handicap de la Chambre Régionale d'Agriculture vous aide à concrétiser votre projet de recrutement



Vous êtes employeur,

La mission apprentissage handicap vous accompagne tout au long de votre projet de recrutement et pendant la durée du contrat. Un soutien indispensable pour vous aider dans :

- la recherche et l'identification des candidats grâce à son réseau de partenaires.
- les démarches administratives (contrat d'apprentissage, dossiers d'aides financières auprès de l'Agefiph).
- la relation avec des partenaires spécialisés pour des problématiques telles que : l'aménagement du poste de travail, un renfort de tutorat...



Anthony, paysagiste en Nord Isère

« J'embauche régulièrement des apprentis. Maxence est le premier en situation de handicap.

Après un stage d'une semaine, j'ai vu qu'il était motivé et avait quelques connaissances de bases acquises en 3ème prépa pro. J'ai adapté mon accompagnement et passe plus de temps avec Maxence pour décomposer les consignes, vérifier leur compréhension, adapter le chantier pour tenir compte de son rythme de travail. Je lui demande souvent si tout va bien, s'il a bien compris ».

Maxence, 15 ans, apprenti en 1ère année de BAC PRO Aménagements paysagers

« J'ai choisi cette formation car je connais déjà le milieu agricole par mes parents, viticulteurs et j'avais envie de travailler dehors. Les stages de 3ème prépa pro m'ont fait découvrir le métier de paysagiste. J'ai des difficultés à prendre des notes et écouter en même temps, le Lycée m'aide en scannant les cours. Pour les contrôles, j'ai plus de temps.

J'aime bien être sur les chantiers, ce qui me plaît le plus, ce sont les travaux de maçonnerie et le dallage ». Avec le soutien scolaire et l'aide de mon maître d'apprentissage pour mémoriser les gestes techniques, je suis plus rassuré ».

Frédéric, céréalier et éleveur de volailles dans la Drôme

« Notre EARL n'a jamais pris d'apprenti avant Marceau. Il a effectué plusieurs stages pendant sa formation précédente en BAC PRO Agro équipement ; nous avons vu qu'il était très motivé surtout pour la partie conduite et entretien du matériel agricole avec des connaissances dans ce domaine.

Son handicap est invisible ; je dois faire attention à bien expliquer le travail à effectuer et lui demander de reformuler pour être sûr qu'il a bien compris. Marceau a déjà de l'expérience en conduite de tracteurs, je lui confie les labours, les semis. Il participe également aux soins des volailles et à la récolte des œufs.

Marceau, 18 ans, apprenti en 1ère année de BTS Agronomie Productions végétales

«J'ai eu l'occasion de passer 12 semaines de stage dans l'entreprise de Frédéric pendant mon BAC PRO, avec de bonnes relations de travail. Cela m'a incité à préparer un BTS Agronomie Productions végétales en apprentissage pour mieux connaître la partie gestion des cultures et du matériel. Pour l'avenir, j'ai 2 pistes : soit créer mon entreprise pour réaliser des travaux agricoles en prestation, soit poursuivre une formation BTS en 1 an pour me perfectionner en comptabilité et gestion d'une exploitation agricole.»

Vous êtes à la recherche d'une formation en apprentissage en milieu agricole,

La mission apprentissage handicap vous conseille et vous oriente dans votre projet avec l'appui de partenaires :

- information sur les formations et métiers de l'agriculture.
- soutien aux démarches pour les demandes d'aides financières auprès de l'Agefiph.
- orientation vers les services compétents pour la mise en place d'adaptations pédagogiques en centre de formation (soutien scolaire...).

